



Le BAR

publié le 31/10/2019

Bureau d'Aide Rapide

Descriptif :

Un dispositif d'aide rapide pour accompagner les élèves dans la réalisation des tâches demandées hors la classe.

Le **Bureau d'Aide Rapide** (BAR) est un dispositif mis à la disposition des élèves sur le temps de la pause méridienne, ici au sein d'un collège de l'agglomération de Poitiers.

Dans un lieu dédié et identifié par la communauté scolaire, des professeurs de différentes disciplines assurent une permanence d'aide ponctuelle pour les élèves.



La demande de l'élève doit porter sur un point précis qui ne nécessite pas un accompagnement de proximité sur un temps long. Il s'agit ainsi d'un "**coup de pouce**" afin de débloquer une situation à laquelle est confronté l'élève dans la réalisation des tâches demandées en travail personnel hors la classe.

L'intérêt du BAR est de mettre l'élève en position d'**acteur de ses apprentissages**. En effet, il doit identifier son point précis de blocage, être capable de formuler une demande claire puis d'exploiter les apports reçus par les enseignants afin de mener la tâche à son terme.

Patrick Rayou (sociologue, professeur émérite des universités, université Paris 8) met la focale sur un point essentiel : l'**autonomie** _ qui porte parfois à confusion pour les élèves.

- De manière récurrente, pour les élèves "être autonome" c'est ne jamais rien demander à personne.
- Or, la véritable autonomie c'est être capable de s'appuyer sur les savoirs et savoir demander de l'aide quand on en a besoin.

Ainsi, le dispositif du BAR pour **Devoirs faits** répond à cet enjeu qui est de développer l'autonomie des élèves afin

qu'ils deviennent acteurs de leurs apprentissages, développant de ce fait leurs compétences méta-cognitives.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.